



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°13
Réunion du 1^{er} décembre 2023

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mme LOMON - MM. FOFANA – VIAUD (CD)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

GUIDE DU CLUB

Recherche

GUIDE DU CLUB

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023 :**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
● 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
● Retard de transmission de FMI	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après mardi 12h00	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13)	/
● Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	/
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €
Licences / Qualification	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
● Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

Terrains	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 ^{er} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
● Phase Elimatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

• Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir</u> (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI</u> (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI</u> après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
• Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
• 1 ^{er} demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
• Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 ^{ème} mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
• Joueur non licencié	100,00 €
• Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

INDEMNITÉS

1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation	
• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
• Pour les matchs de U16	26,50 €
• Pour les matchs de U14	21,50 €

2. Arbitres officiant en Futsal :

• Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
• À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €

La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)

À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
• Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €

4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

• Contrôle des terrains	50,00 €
• Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
• Contrôle du gymnase	40,00 €
• Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

N°dossier	Date mail	N° club	Club	Demande	Retour de la CCCD
SEMAINE du 19/11/2023 au 01/12/2023					
Dossier N°221	24/11/2023	513925	PLESSIS ROBINSON FC	Suite à la réception d'un mail nous informant que l'équipe fanion participe au 8 ^{ème} tour de coupe de France. Par la même occasion elle souhaite la participation de tous licenciés du club. demande de report de l'ensemble des rencontres du samedi 9 décembre 2023.	La 3CD prend note et accepte de reporter toutes les rencontres du département du samedi 9 décembre 2023.
Dossier N°222	24/11/2023		3CD	Réception Extrait PV de la commission statuts et règlements du 20.11.2023, décidant : - Donne match à jouer avec un arbitre officiel à la charge des deux clubs U15F à 8 du 18/11/2023 - n°27375025 NEUILLY OLYMPIQUE 1 / PLESSIS ROBINSON FC 1	Suite au retour de la commission SR, La 3CD décide que la rencontre <u>se jouera le samedi 2 mars 2024.</u>
Dossier N°224	28/11/2023		3CD	Forfait non avisé des PETITS PAINS : SENIORS D5 poule A du 12/11/2023 - n°27185244 SEVRES FC 2 / PETITS PAINS 1	PETITS PAINS 1 : -1 point (0 but) SEVRES FC 2 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait de l'équipe PETITS PAINS 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2) + frais d'arbitrage à la charge des PETITS PAINS.
Dossier N°225	29/11/2023	850456	CHATILLON FOOT SALLE	Nous informe de la non disponibilité du gymnase république et du fort le samedi. FUTSAL D1 du 02/12/2023 - n°26086457 CHATILLON FOOT SALLE 1 / JABC 1	La 3CD décide de reporter la rencontre à une date ultérieure fixée par la commission.
Dossier N°226 FOOT EDUCATIF	28/11/2023	512078	MALAKOFF USM	Forfait avisé U13F poule B du 02/12/2023 - n°27360782 SURESNES JS 1 / MALAKOFF USM 1	2ème Forfait avisé dans les délais de l'équipe 1 en U13F Poule B de MALAKOFF USM.
Dossier N°227	29/11/2023	542423	JSC NANTERRE	Souhaite intégrer le championnat Seniors Féminines à 8.	La 3CD intègre l'équipe de la JSC NANTERRE à la place de l'exempt en Seniors Féminines à 8 à compter du 16.12.2023.

Dossier N°228	30/11/2023	613040	SANOFI	Forfait avisé. COUPE HDS ANCIENS du 03/12/2023 - n°27553059 SEVRES FC 92 31 / SANOFI 31	La 3CD prend note du forfait de l'équipe de SANOFI en coupe HDS ANCIENS. Le club SEVRES FC est qualifié pour le prochain tour.
Dossier N°229 FOOT EDUCATIF	29/11/2023	500732	BAGNEUX COM	Forfait avisé U12 poule A du 02/12/2023 - n°27499243 CLICHY S/SEINE 3 / BAGNEUX COM 3	1er Forfait avisé dans les délais de l'équipe 3 en U12 Poule A de BAGNEUX COM.
Dossier N°231	01/12/2023	511880	VILLE D'AVRAY	Suite à un problème de demande Footclubs et de planning, demande changement d'horaires pour les matchs suivants : A 12h00 : COUPE HDS U16 du 03/12/2023 - n°27554040 VILLE D'AVRAY US 21 / SURESNES JS 23 A 14h30 : COUPE HDS SENIORS du 03/12/2023 - n°27553787 VILLE D'AVRAY US 2 / VILLENEUVE LA GARENNE 1	La 3CD donne son accord pour le réajustement des horaires pour les rencontres ci-dessous : A 12h00 : COUPE HDS U16 du 03/12/2023 - n°27554040 VILLE D'AVRAY US 21 / SURESNES JS 23 A 14h30 : COUPE HDS SENIORS du 03/12/2023 - n°27553787 VILLE D'AVRAY US 2 / VILLENEUVE LA GARENNE 1
Dossier N°232	29/11/2023	850456	CHATILLON FOOT SALLE	Dérogation annuelle FUTSAL D1 : Jeudi à 21h15 gymnase république	La 3CD prend note et procède à la modification.

II. FDM/FMI MANQUANTES

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Anciens D2

26/11/2023 n° 25921022 Courbevoie Sports 32 / Vanves Stade 31

Anciens +45ans

26/11/2023 n° 27143218 Antony Foot Evolutio 33 / Rueil Malmaison Fc 32

U16 D3

26/11/2023 n° 25948741 Rueil Malmaison Fc 23 / Nanterre Es 23

U14 D1

25/11/2023 n° 26083404 Vanves Stade 21 / Montrouge F.C. 92 22

Futsal D1

26/11/2023 n° 26086425 Fc Asnieres Futsal 2 / Sevres Futsal 1

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Futsal U13

19/11/2023 n° 27604863 Chatillon Foot Salle 1 / Issy Les Mx Fc 1

FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U13 Poule A

18/11/2023 n° 27517005 Antony Foot Evolutio 1 / Puteaux Csm 3

U13 Poule B

18/11/2023 n° 27517166 Bagneux Com 3 / Garches Vaucr 1

U13 Poule D

18/11/2023 n° 27524227 Clichy S/Seine U.S. 1 / Gennevilliers Csm 2

18/11/2023 n°27524228 Nanterre Es 3 / Colombienne Foot Es 2

U13 Poule E

18/11/2023 n° 27524619 Clichy S/Seine U.S. 2 / Gennevilliers Csm 3

18/11/2023 n°27524620 Nanterre Es 4 / Colombienne Foot Es 3

U12 Poule A

18/11/2023 n° 27499236 Csm Clamart Foot 22 / Aca 22

18/11/2023 n°27499238 Sceaux Fc 21 / Antony Ass Jeunes 21

U12 Poule B

18/11/2023 n° 27499358 Sceaux Fc 22 / Antony Foot Evolutio 22

18/11/2023 n°27499362 Villeneuve Garenne 24 / Sevres F.C. 92 25

U12 Poule D

18/11/2023 n° 27499793 Malakoff Usm 21 / Rueil Malmaison Fc 23

U12 Poule E

18/11/2023 n° 27500031 Malakoff Usm 22 / Rueil Malmaison Fc 24

U12 Poule F

18/11/2023 n° 27500194 St Cloud Fc 22 / Plessis Robinson Fc 22

U12 Poule G

18/11/2023 n° 27500314 St Cloud Fc 23 / Plessis Robinson Fc 23

U12 Poule H

18/11/2023 n° 27500507 St Cloud Fc 24 / Plessis Robinson Fc 24

U11 Poule E

11/11/2023 n° 27487321 As Ararat Issy 2 / Sevres F.C. 92 4

U10 Poule B

18/11/2023 n° 27484151 As Ararat Issy 23 / Boulogne Bil. Ac 27

18/11/2023 n°27484157 Bagneux Com 23 / Rueil Malmaison Fc 23

U10 Poule C

18/11/2023 n° 27484311 St Cloud Fc 24 / Garenne Colombes Af 24

18/11/2023 n°27484313 Bagneux Com 24 / Rueil Malmaison Fc 24

- **CLOTURE DU DOSSIER POUR NON-RÉCEPTION FMI OU FDM PAPIER**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U13 Poule D

11/11/2023 n°27524226 Boulogne Bil. Ac 3 / Gennevilliers Csm 2

U13 Poule E

11/11/2023 n°27576246 Levallois Sc 3 / Voltaire Chat. M. Ss 2

U12 Poule A

11/11/2023 n°27499229 Nanterre Es 26 / Asnieres Fc 23

U12 Poule G

11/11/2023 n°27500304 Nanterre Es 24 / St Cloud Fc 23

U12 Poule H

11/11/2023 n°27500495 Villeneuve Garenne 23 / Colombienne Foot Es 24

U12 Espoir Poule A

11/11/2023 n°27489285 Clichy S/Seine U.S. 22 / Boulogne Bil. Ac 22

U11 Poule G

11/11/2023 n°27487596 Asnieres Fc 2 / Csm Clamart Foot 5

11/11/2023 n°27487597 St Cloud Fc 2 / Nanterre Es 5

U10 Poule C

11/11/2023 n°27484304 Boulogne Bil. Ac 28 / Clichy S/Seine U.S. 24

U10 Poule G

11/11/2023 n°27484826 Boulogne Bil. Ac 25 / Clichy S/Seine U.S. 22



FICHES PLATEAUX

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau U7

25/11/2023 ARARAT ISSY / BAGNEUX COM / METRO TRANSPORTS US

25/11/2023 CHATILLONNAIS SCM / CLAMART CSM

25/11/2023 FONTENAY AUX ROSES / PLESSIS ROBINSON / MALAKOFF USM

25/11/2023 JEUNES D'ANTONY / ANTONY FOOT EVOLU / SCEAUX FC / VILLE D'AVRAY

25/11/2023 LEVALLOIS SC / PUTEAUX CSM / GARENNE COLOMBES AF

Plateau U8

25/11/2023 ANTONY FOOT EVOL / FONTENAY AUX ROSES AS

25/11/2023 ASNIERES FC / GENNEVILLIERS CSM

25/11/2023 CLICHY USA / RUEIL MALMAISON FC

25/11/2023 LEVALLOIS SC / GARENNE COLOMBES AF

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau U6

18/11/2023 ARARAT ISSY / PLESSIS ROBINSON / ANTONY FOOT EVOLUTION

18/11/2023 FONTENAY AUX ROSES / BAGNEUX COM / MONTROUGE FC 92

18/11/2023 JEUNES D'ANTONY AS / VILLE D'AVRAY / METRO TRANSPORT US

FICHES CHALLENGES

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 RÉMI COLÉ

25/11/2023 NANTERRE ES / COLOMBES LSO / GARCHES VAUCRESSON FC / FONTENAY AUX ROSES

U13 PITCH

25/11/2023 CLICHY S/SEINE / LEVALLOIS SC / GARENNE COLOMBES / NANTERRE ES

FICHES DEFI TECHNIQUES

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U12 Espoir Poule A

11/11/2023 RACING CFF / RUEIL MALMAISON

11/11/2023 CLICHY S/SEINE / ACBB

11/11/2023 ASNIERES FC / LEVALLOIS SC

11/11/2023 NANTERRE ES / ST CLOUD

18/11/2023 ACBB / NANTERRE ES

U12 Espoir Poule B

11/11/2023 MONTROUGE FC 92 / ISSY LES MLX

11/11/2023 ANTONY FOOT EVOL / PLESSIS ROBINSON

11/11/2023 SEVRES FC / BAGNEUX COM

11/11/2023 CHATILLONNAIS SCM / COLOMBIENNE FOOT

11/11/2023 COURBEVOIE SPORT / AS ARARAT ISSY

18/11/2023 AS ARARAT ISSY / CHAVILLE FC
 18/11/2023 ISSY LES MLX / BAGNEUX COM
 18/11/2023 PLESSIS ROBINSON / VOLTAIRE CHAT
 18/11/2023 COLOMBIENNE FOOT / COURBEVOIE SPORT
 18/11/2023 CSM CLAMART / MONTRouGE FC 92

U13 Label Poule Unique

11/11/2023 VANVES STADE / SCEAUX FC
 11/11/2023 RACING CFF / ACBB
 11/11/2023 MONTRouGE FC 92 / ISSY LES MLX FC 2
 11/11/2023 CHATILLONNAIS SCM / LEVALLOIS SC
 11/11/2023 SEVRES FC / NEUILLY OLYMPIQUE
 11/11/2023 NANTERRE ES 2 / GARENNE COLOMBES
 11/11/2023 COURBEVOIE SPORT / BAGNEUX COM

18/11/2023 ISSY LES MLX FC 2 / MEUDON AS 2
 18/11/2023 SCEAUX FC / SEVRES FC
 18/11/2023 BAGNEUX COM / NANTERRE ES 2
 18/11/2023 ST CLOUD FC / VANVES STADE
 18/11/2023 COLOMBIENNE FOOT / COURBEVOIE SPORT
 18/11/2023 ACBB / STADE Français
 18/11/2023 GARENNE COLOMBES / RACING CFF

II. COUPES

La commission vous informe que vous pouvez retrouver ci-dessous les tours de coupes :

1^{ER} TOUR

- U16, U18, SENIORS, ANCIENS : le 3 décembre 2023
- CDM : 3 et 10 décembre 2023

1er TOUR									
HDS U16					Exempts U16				
03/12/2023	Cheminots Ouest As	2	Colombes Lso	1	Antony Foot Evolution	2	Montrouge Fc 92	3	
03/12/2023	Villeneuve la Garenne	2	Voltaire chat. M. Ss	2	Asnieres Fc	1	Jsc Nanterre	1	
03/12/2023	Ville d'Avray Us	1	Suresnes Js	3	Bagneux Com	1	Nanterre Es	3	
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	3	Neuilly Olympique	1	
03/12/2023	Clichy S/Seine Us	3	Colombienne Foot Es	2	Chaville Fc	1	Plessis Robinson Fc	1	
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Neuilly Olympique	2	Cheminots Ouest As	1	Puteaux Csm	1	
03/12/2023	Antony Foot Evolution	3	Bagneux Com	2	Clichy S/Seine Us	2	Racing Cff	3	
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Boulogne Bil. Ac	4	Colombienne Foot Es	1	Rueil Malmaison Fc	2	
03/12/2023	Chatillonnais Scm	1	Chaville Fc	2	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	1	
03/12/2023	Fontenay Aux Roses	1	Garenne Colombes Af	2	Csm Clamart Foot	1	Stade Français	1	
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Issy les Mlx fc	4	Garenne Colombes Af	1	St Cloud Fc	1	
03/12/2023	Jeunes D'Antony Ass	1	Jsc Nanterre	2	Issy les Mlx fc	3	Suresnes Js	2	
03/12/2023	Levallois Sc	2	Nanterre Es	4	Levallois Sc	1	Vanves Stade	1	
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	St Cloud Fc	2	Malakoff Usm	1	Villeneuve la Garenne	1	
03/12/2023	Stade Français	2	Puteaux Csm	2	Meudon As	2	Voltaire chat. M. Ss	1	
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Vanves Stade	2					
03/12/2023	Garches Vauresson	1	Courbevoie Sports	2					
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	3	Sevres Fc 92	2					
03/12/2023	Montrouge Fc 92	4	Meudon As	3					

1er TOUR								
	HDS U18				Exempts U18			
03/12/2023	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	1	Antony Foot Evolution	2	Nanterre Es	2
03/12/2023	Csm Clamart Foot	1	Boulogne Bil. Ac	2	Asnieres Fc	1	Neuilly Olympique	1
03/12/2023	Chaville Fc	1	Issy Les Mx Fc	2	Chatillonnais Scm	1	Plessis Robinson Fc	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Colombienne Foot Es	2	Clichy S/Seine Us	1	Rueil Malmaison Fc	1
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Courbevoie Sports	2	Colombienne Foot Es	1	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Cheminots Ouest L As	1	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	2
03/12/2023	Levallois Sc	1	Issy Les Mx Fc	3	Fc Bourg La Reine	1	Stade Français	2
03/12/2023	Metro Trans. Us	1	Malakoff Usm	1	Garenne Colombes Af	2	St Cloud Fc	1
03/12/2023	Montrouge F.C. 92	3	Meudon A.S.	3	Gennevilliers Csm	1	Vanves Stade	1
03/12/2023	Nanterre Es	3	Puteaux Csm	1				
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	Rueil Malmaison Fc	2				
03/12/2023	Stade Francais	1	Voltaire Chat. M. Ss	1				
03/12/2023	Suresnes J.S.	2	Ville D'Avray Us	1				
03/12/2023	Villeneuve La Garen	1	Vanves Stade	2				

1er TOUR								
	HDS SENIORS				Exempts SENIORS			
03/12/2023	As Ararat Issy	3	Antony Foot Evolutio	1	Antony Foot Evolutio	2	Les Petits Pains	1
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	2	Malakoff Usm	1
03/12/2023	Chaville Fc	2	Fontenay Aux Roses	1	Asnieres Fc	1	Meudon As	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	2	Montrouge Fc 92	2
03/12/2023	Ef Jean Mendez	1	Csm Clamart Foot	2	Chatillonnais Scm	1	Nanterre Ajsc	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Cheminots Ouest L As	2	Chaville Fc	1	Nanterre Es	2
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Meudon A.S.	2	Cheminots Ouest As	1	Neuilly O.	1
03/12/2023	Garenne Colombes Af	2	Neuilly O.	2	Clichy S/Seine Us	1	Plessis Robinson Fc	2
03/12/2023	Issy Les Mx Fc	3	Colombienne Foot Es	3	Colombes Lso	1	Racing Club France	2
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	2	Colombes Lso	2	Courbevoie Sports	2	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Nanterre Ajsc	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	Csm Clamart Foot	1	St Cloud Fc	2
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Enft De Gennevillier	1	Fontenay Aux roses	2	Suresnes Js	2
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	2	Les Petits Pains	2	Gennevilliers Csm	2	Vanves Stade	1
03/12/2023	Sevres F.C. 92	2	Villeneuve La Garen	2	Issy Les Mx Fc	2	Ville D'Avray Us	1
03/12/2023	St Cloud Fc	3	Puteaux Csm	2	Jeunes Antony Ass	1	Voltaire Chat. M. Ss	1
03/12/2023	Suresnes J.S.	3	Vanves Stade	2				
03/12/2023	Ville D'Avray Us	2	Vlg Foot 92	1				

1er TOUR								
	HDS ANCIENS				Exempts ANCIENS			
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Rueil Abeille	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Cheminots Ouest L As	1
03/12/2023	Antony Foot Evolutio	2	Boulogne Bil. Ac	1	Boulogne Bil. Ac	2	Nanterre Ajsc	3
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Fc Meudon	1	Issy Les Mx Fc	1	Courbevoie Sports	1
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Portugais En France	1	Vanves Stade	2	Csm Clamart Foot	3
03/12/2023	Cheminots Ouest L As	2	Bagneux Com	1	Chatillonnais Scm	1	F.U. 92	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Villeneuve La Garen	2	Fc Bourg La Reine	1	Fc Meudon	2
03/12/2023	Courbevoie Sports	2	Suresnes J.S.	2	Fontenay Aux Roses	2	Metro Paris Sud Us	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	2	Montrouge Gs	2				
03/12/2023	Garches Vaucr	2	Paris Antilles Foot	1				
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Neuilly O.	1				
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	1	Fontenay Aux Roses	1				
03/12/2023	Nanterre Es	2	Sevres Foot Co	1				
03/12/2023	Neuilly O.	2	Personnel Asnieres	1				
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	1	Nanterre Ajsc	2				
03/12/2023	Sevres F.C. 92	1	Sanofi	1				
03/12/2023	St Cloud Fc	1	Antony Foot Evolutio	1				
03/12/2023	Stade Francais	1	C.V.F.	1				
03/12/2023	Vanves Stade	1	Issy Les Mx Fc	2				

1er TOUR							
HDS CDM				Exempts CDM			
03/12/2023	Montrouge Fc 92	5	Courbevoie Sports	5	Racing Club France	5	
03/12/2023	Juventus Paris	5	Issy les Mlx Fc	5			
10/12/2023	Rueil Abeille	5	Arcop Nanterre	5			
10/12/2023	Asnieres Fc	5	As Mboa	5			
10/12/2023	Rueil Malmaison Fc	5	Garches Portugais	5			
10/12/2023	Suresnes Js	5	Colombienne Foot Es	5			
10/12/2023	Montrouge Gs	5	Antony Portugais Cs	5			

C.D.I.F. – GROUPE F.M.I.

Procès-Verbal n°5
Réunion du 30 novembre 2023

Présents :

G. DELORME (CD)– animateur

M. Soukup – A. Viaud (C.D.)

=====

La commission se réunit **tous les mardis** suivant une journée de championnat ou tour de coupe.
Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.
La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

IMPORTANT – IMPORTANT

Un courrier a été envoyé aux clubs sur les manquements administratifs de ce début de saison.

RAPPEL -- RAPPEL

Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case : « **Dirigeant responsable** » sur la tablette le signe « DR » s'inscrit sur la ligne du dirigeant. **En cas d'absence, la feuille de match est signée du capitaine mineur dans le cas d'une équipe de jeunes.**

Il est anormal que malgré les bugs, sur l'ensemble des feuilles transmises par FMI, plus de 20 clubs soient pénalisés pour « dirigeant responsable » non identifié.

De plus, la commission a transmis à la Commission Départementale des Statuts et Règlements, l'ensemble des dossiers avec un manque de dirigeants sur le banc de touche.

**Rappel : en foot éducatif, l'absence est sanctionnée d'une amende (annexe 2 financières du R.S.G. du 92)
En foot à 11, en cas d'absences de réserves, l'absence de dirigeant est sanctionnée d'une amende simple, (annexe 2 financières du R.S.G. du 92) le résultat restant acquis sur le terrain.**

Tout personne inscrite sur la feuille de match informatisée doit être licencié, qu'il soit dirigeant sur le banc de touche, délégué aux arbitres ou arbitre assistant.

Tous les renseignements et aides à la Feuille de Match Informatisée se retrouve sur le site du DISTRICT 92 :

Rubrique « Guide des Clubs »

Page « Informatique Communication »,

Onglet « FMI »,

Page « documents utiles »

L'application de l'article 19 et suivant :

- Pour une équipe de jeunes, 2 dirigeants ou éducateurs majeurs licenciés doivent accompagner l'équipe
- L'un doit être le dirigeant responsable, présent sur le banc toute la rencontre

- L'autre peut être (c'est la tolérance admise)
- Ou sur le banc de touche
- Ou arbitre assistant (dans ce cas cela peut être un mineur de + de 16 ans avec **une licence « dirigeant »**)
- Ou délégué de club

En aucun cas, le dirigeant responsable ne peut être arbitre assistant
En aucun cas l'arbitre central ne rentre en compte dans les deux dirigeants obligatoires en jeunes.

Rappel aux clubs :

Les préparations d'équipes se font du mardi au vendredi soir sur le site Web : <https://fmi.fff.fr>

Le club recevant doit « obligatoirement » :

- Récupérer ces rencontres
- Chargés les données de son match

Du samedi matin au dimanche midi (suivant le jour et l'heure de la rencontre).

Les sanctions (avertissement, amende ou perte de rencontre) se font en application de l'annexe 13 du Règlement Sportif général du District.

Quelques difficultés continuent de compliquer la tâche des clubs sur la F.M.I.

Le service informatique de la F.F.F. (D.G.S.I) met tout en œuvre pour arriver à maîtriser le système et à lui redonner sa rapidité.

De même, en analyse FMI, nous sommes toujours dans l'impossibilité de constater une différence entre l'absence de connexion de la part d'un club où la difficulté de connexion.

Les seules notifications faites sont :

- Une remarque d'absence de tablette par l'arbitre
- L'envoi tardif de la FMI
- Et la transmission à la Commission des statuts et règlements en cas d'absence de dirigeant sur la feuille (sans aucune explication)

Amende pour feuille de match signée par un mineur sur la FMI

Football à 11

Rencontres du 18 ou 19 /11/2023

Match n° 25948514 – F.C. RUEIL. (U16 D1)

Rencontres du 25 ou 26 /11/2023

Match n° 26085164 – MONTROUGE F C 92 (U14 D4)

Match n° 27139604 – LEVALLOIS S.C. (U14 D5 C)

Match n° 25947244 – AS VOLTAIRE CHATENAY (U18 D3)

Match n° 25948522 – NEUILLY OLYMPIQUE (U16 D1)

Football Educatif

Rencontres du 18 ou 19 /11/2023

Match n° 27516668 – F.C. ISSY (U13 Label)

Match n° 27484154 – MONTROUGE FC 92 (U10 B)

Match n° 27484310 – MONTROUGE FC 92 (U10 C)

Match n° 27786682 – F C PLESSIS ROBINSON (U11 C)

Match n° 27485068 – A.S. VOLTAIRE CHATENAY (U10 I)

Match n° 27485188 – A.S. VOLTAIRE CHATENAY (U10 J)

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.